

Fiche de poste
SYNDICAT DES MANAGEURS PUBLICS DE SANTE (SMPS)

Délégué(e) national(e)

PRESENTATION DU SMPS

Le SMPS :

- ✚ Le Syndicat des managers publics de santé (SMPS) représente l'ensemble de la chaîne managériale à l'hôpital et dans les établissements sociaux et médico-sociaux au travers des six catégories que sont les Directeurs d'Hôpitaux (DH), les Directeurs des Soins (DS), les Directeurs d'Etablissements Sanitaires, Sociaux et Médico-Sociaux (D3S), les Cadres Administratifs, les Cadres de Santé, et les Cadres Techniques/Ingénieurs.
- ✚ C'est un syndicat autonome, apolitique et réformateur, dont les valeurs reposent sur l'indépendance politique, la défense des adhérents, la volonté de promouvoir et de faire reconnaître la fonction de cadre dans la fonction publique hospitalière, l'association et la participation des cadres aux décisions, la promotion et l'efficacité du service public hospitalier.

IDENTIFICATION DU POSTE

Fonction : Délégué(e) national(e)

Grade : Directeur(rice) de la FPH classe normale ou hors classe (DH, D3S ou DS)

Position dans la structure :

* *Liaisons hiérarchiques :* - Président du Syndicat

* *Liaisons fonctionnelles :* - Elus et représentants nationaux et régionaux
- Equipe de la délégation nationale du SMPS

Présentation de l'équipe :

2 Délégués nationaux

1 Responsable des relations adhérents et du suivi des régions

1 Responsable de la comptabilité

Localisation de la Délégation nationale :

Espace Broussais Plateforme Maladies Rares

Rue Didot 75014 PARIS

Horaires de travail : Temps plein

RTT

CA

MISSIONS DU POSTE

Le poste de délégué(e) national(e) sera vacant en août 2021.

Le poste de délégué national est au centre du dispositif organisationnel du SMPS. L'action des délégués nationaux est capitale pour la défense des adhérents et celle des établissements publics de santé.

Placé auprès du président du SMPS, le délégué national participe au fonctionnement quotidien du syndicat (vie de la délégation, organisation des principaux événements) aux côtés des trois autres membres de l'équipe du SMPS et des élus. Il assure la coordination de la délégation nationale, en lien avec les Trésoriers, les secrétaires régionales et les vice-présidents de catégories.

En liaison avec les élus et son collègue délégué national, il participe à la défense individuelle et au conseil aux adhérents. Il assure l'expertise statutaire des dossiers individuels qui lui sont confiés et de certains dossiers de portée collective dans le cadre des négociations nationales concernant l'évolution du système de santé et des corps de fonctionnaires

représentés par le SMPS.

Il assiste le Président dans ses relations avec les pouvoirs publics et partenaires institutionnels : autorités institutionnelles et politiques, parlementaires, représentants des acteurs hospitaliers et médico-sociaux. Il développe également les relations avec la presse et assure la diffusion des idées et de l'actualité du SMPS en interne comme dans les médias et sur les réseaux sociaux. Il assiste le Président dans l'organisation des instances internes et dans l'animation du réseau d'élus nationaux et régionaux.

Aux côtés de la Vice-Présidente de la catégorie DH, il prépare l'ensemble des instances concernant les corps de direction (CAPN, Instance collégiale, CCN, CCT, Lignes directrices de gestion). Il peut également participer à certaines instances en lien avec l'UNSA Santé et sociaux (CCFP, Conseil national...).

Le délégué national est force de proposition, notamment dans l'évolution de la doctrine, en vue de la réalisation des objectifs fixés par le président et le bureau national du SMPS.

Il coordonne et assure concrètement la communication du SMPS. Il organise les événements publics du SMPS, et notamment le Congrès annuel, en lien avec les élus du SMPS et l'équipe de la délégation nationale.

PROFIL ET COMPETENCES

Profil souhaité :

Directeur de la fonction publique hospitalière (DH, D3S ou DS) classe normale ou hors classe.

L'étendue des missions et l'importance des enjeux exigent une grande disponibilité et un fort engagement. Le (la) candidat(e) doit également témoigner d'un intérêt certain pour les questions statutaires comme pour celles relatives aux institutions publiques. Le poste exige de grandes capacités rédactionnelles et d'analyse. Il demande aussi un goût prononcé pour les relations humaines et de manière générale, des qualités relationnelles et de diplomatie, ainsi que la capacité de travailler en autonomie comme en équipe.

Compte tenu du caractère sensible de certains dossiers traités, la personne en poste doit témoigner d'une grande discrétion. Le poste est basé à Paris. Le délégué national est mis à disposition du SMPS par la DGOS.

Qualités professionnelles requises :

- + Créativité et esprit d'initiative,
- + Loyauté et sens de l'intérêt général,
- + Empathie,
- + Esprit d'analyse et de synthèse, capacité de discernement dans l'analyse des situations,
- + Diplomatie et sens de la discrétion,
- + Excellentes capacités rédactionnelles,
- + Sens du contact et des relations humaines,
- + Sens de l'organisation,
- + Rigueur et méthode, efficacité,
- + Capacité à travailler en autonomie,
- + Capacité d'anticipation et réactivité dans l'urgence.

Connaissances particulières requises :

- + Connaissance du milieu hospitalier,
- + Excellentes connaissances statutaires (statut de la FP et de la FPH)
- + Connaissance des institutions publiques et des représentants des différents acteurs hospitaliers,
- + Connaissance des enjeux politiques nationaux et territoriaux et capacité à en mesurer les impacts,
- + Maîtrise des outils informatiques, gestion de site internet et des réseaux sociaux.